

**Compte-Rendu de la  
C.T.D VOLLEY-BALL  
Du : 05/09/2017 Lieu : Siège de l'Ufolep 64 – Pau**

Présents :

PETICOL Jean-Pierre (VBLB) –REQUIER Maryline (USCN) – HAURIE Hélène (Gelos) – BENNES Miguel (Poey) – GAIGNEUX Michèle (Poey) – PORNAIN Jean-Louis (Total) – SAINT-GERMAIN Jean-Luc (Ufolep 64) – LALANNE Stéphane (Délégué Ufolep 64)

**1 – Validation du compte-rendu de la CTD précédente : RAS**

**2 – Evolution de notre règlement départemental :**

A l'issu des échanges sur les ressentis de la saison passée il a été décidé ce qui suivit.

**Championnat mixte :**

Evolution du règlement : nous passons de 3 à 2 joueurs navettes.

Calendrier : nous allons revenir sur un championnat en matches aller/retour

**Championnat masculins :**

Evolution du règlement : nous passons de 3 à 2 joueurs navettes.

Calendrier : nous restons sur un championnat en matches aller/retour

**Championnat féminines :**

Evolution du règlement : nous passons de 3 à 2 joueurs navettes.

Calendrier : nous restons sur un championnat en matches aller/retour

Terrain : nous revenons sur un grand terrain

Équipe : il est décidé de refixer le nombre de joueuses à 6 par équipe avec les aménagements suivants :

- Si une équipe se présente avec seulement 5 joueuses, les deux équipes joueront à 5 contre 5
- Si une équipe se présente avec seulement 4 joueuses, l'équipe jouera à 4 contre 5

Le nombre minimum de joueuses est fixé à 4.

**3 – Calendriers 2017/18 :**

Elaboration des calendriers :

- Les responsables d'équipes doivent renvoyer à l'Ufolep le nombre d'équipes qu'ils souhaitent engager pour le LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017 délai de rigueur
- Le championnat débutera la dernière semaine de septembre (25 au 29 septembre) avec les mixtes.
- On laisse, autant que possible les vacances libres pour les matches de rattrapage

Dates à retenir :

- CTD de préparation des phases finales : mardi 29 mai 2018
- Finales : dimanche 24 juin 2018 à Pau

#### 4 – Questions diverses :

##### Matériel :

Il est rappelé que le comité dispose d'une banque de matériel qui est mise à disposition des clubs :

[http://www.cd.ufolep.org/pyreneesatlantiques/pyreneesatlantiques\\_a/cms/index\\_public.php?PHPSESSID=io4ortahbubg25a6s3bjhkma24&us\\_action=show\\_note&ui\\_id\\_site=1&ui\\_id\\_doc=1070000001](http://www.cd.ufolep.org/pyreneesatlantiques/pyreneesatlantiques_a/cms/index_public.php?PHPSESSID=io4ortahbubg25a6s3bjhkma24&us_action=show_note&ui_id_site=1&ui_id_doc=1070000001)

##### Formations :

- Brevet fédéral Animateur 1<sup>er</sup> degré :  
Les clubs doivent faire remonter leurs intentions d'envoyer des personnes en formation (durée : 24h, en journée ou en we)  
[http://www.cd.ufolep.org/pyreneesatlantiques/pyreneesatlantiques\\_a/cms/index\\_public.php?PHPSESSID=io4ortahbubg25a6s3bjhkma24&us\\_action=show\\_note\\_rubrique&ui\\_id\\_site=1&ui\\_id\\_rubrique=10800](http://www.cd.ufolep.org/pyreneesatlantiques/pyreneesatlantiques_a/cms/index_public.php?PHPSESSID=io4ortahbubg25a6s3bjhkma24&us_action=show_note_rubrique&ui_id_site=1&ui_id_rubrique=10800)
- Stage arbitrage :  
Les clubs doivent faire remonter leurs intentions d'envoyer des personnes en formation (durée : 3h en soirée + parrainage dans les clubs durant la saison + 3h en soirée en fin de saison)
- Secourisme  
Il est rappelé que l'Ufolep 64 propose des formations PSC1 (50€ par participant avec une prise en charge de 70% par le Conseil Départemental)  
[http://www.cd.ufolep.org/pyreneesatlantiques/pyreneesatlantiques\\_a/cms/index\\_public.php?PHPSESSID=io4ortahbubg25a6s3bjhkma24&us\\_action=show\\_note&ui\\_id\\_site=1&ui\\_id\\_doc=1080200001](http://www.cd.ufolep.org/pyreneesatlantiques/pyreneesatlantiques_a/cms/index_public.php?PHPSESSID=io4ortahbubg25a6s3bjhkma24&us_action=show_note&ui_id_site=1&ui_id_doc=1080200001)

Pour l'UFOLEP 64  
Le Délégué Départemental  
Stéphane LALANNE

